



**Installation du Comité cantonal de développement à Aflao Sagbado :
Le préfet du Golfe invite les membres
à plus de volonté dans le travail** P.6

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°515 du 13 Février 2017
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Nations Unies/ Présidence du FIDA :
L'ancien Premier ministre
togolais Gilbert
Houngbo pressenti** P.4



**PRINTEMPS DE LA COOPÉRATION TOGO-
ALLEMAGNE D'AVRIL PROCHAIN À LOMÉ :**

**Robert Dussey
invite les hommes
d'affaires allemands
à y prendre part** P.4

**4ÈME ÉDITION DU PRIX
TOGOLAIS DE LA QUALITÉ :**



**Cinq entreprises de la
place récompensées
pour leur système
de management** P.5

**RDC :
L'opposition et
le gouvernement
en désaccord sur
les obsèques de
Tshisekedi** P.7

Mouvements de revendications des enseignants

**La finalisation du statut particulier
attendue le Jeudi prochain**

**Va-t-on vers
un dénouement
de la crise ?** P.3



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction Publique

**Echanges du HCRRUN avec les partis politiques
pour le démarrage du processus des réformes :**

**Le CAR recommande
un dialogue sincère
tel que prévu par l'APG** P.5



Me Yawovi Agboyibo, pdt du CAR

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

**Gérez tout via
votre mobile !**

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque symétrique



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 et ISO 14001



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a appris par la presse, l'information qu'un journaliste aurait été empêché de faire son travail puis torturé.

Intrigué, le Président de l'Instance de Régulation a interpellé le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile et le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale au sujet de cet incident grave.

En attendant, la HAAC condamne sans équivoque toutes formes de violences physique, morale, verbale et éditoriale et appelle tous les acteurs et protagonistes à œuvrer à l'apaisement par le respect des règles qui régissent la profession et d'éviter toutes escalades et surenchères.

Fait à Lomé, le 10 février 2017

Le Président de la HAAC

SIGNE

Pitang TCHALLA

Démocratie et course au fauteuil présidentiel : Des partis politiques en la léthargie en attendant les hostilités électorales

La politique comme elle va au Togo. Plus d'une centaine de partis politiques dans ce petit pays de 7 millions d'habitants environ, on ne croirait pas qu'il en existe dix. Au temps mort, la plupart des partis politiques donnent aussi l'impression d'être morts. Rares sont ceux qui font signe de vie. Parmi toutes ces formations politiques, on note plusieurs catégories : celles qui se résument à leur simple président fondateur sans jamais de membres actifs, ni sympathisants. Ici, il y a souvent de fortes chances de voir encore le chef se prononcer par moment sur l'actualité par



Jean-Pierre Fabre (ANC)



Me Dodzi Apévon (FDR)



Prof Aimé Gogué (ADDI)



Tchassona Traoré Mouhamed (LCD)



Gülchrist Olympio (UFC)

quelques rares sorties médiatiques.

On remarque ensuite celles qui, non seulement n'ont pas de militants, mais dont les leaders ne font également aucun signe de vie depuis des années durant, ces formations politiques sont en principe considérées comme mortes politiquement. Il y en a aussi ces partis résiduels qui se battent toujours comme un beau diable sans jamais prospérer. Enfin, il existe de gros morceaux qui ne cessent de défrayer la chronique tout le temps. C'est le cas du parti au pouvoir et du deuxième parti politique sur l'échiquier national, ici il s'agit du parti UNIR et de l'ANC.

A la dernière élection présidentielle, tous se sont mesurés à travers les urnes, chacun voulait valloir que valloir se placer au devant de la scène. Tous les candidats se disaient être sûrs de remporter la victoire électorale au soir de la proclamation des résultats. Même ceux qui n'ont jamais pu franchir le seuil de 0,1% n'hésitent pas à rassurer les populations qu'ils seraient les futurs présidents de la République. De la pure comédie sous les tropiques !

Tout porte à croire que sous nos cieux, la grande partie des

partis politiques est faite pour vivre uniquement pendant la période électorale. Durant tout le processus électoral dernier, c'est-à-dire celui de la présidentielle d'avril 2015, tous les leaders de partis politiques presque, sont sortis de leur torpeur pour faire valoir ses rêves et idéaux aux populations. Même ceux qui ne sont pas candidats n'ont pas manqué de trouver leur mot à dire. Mais quelques mois seulement après la tempête, la grande majorité s'est repliée dans sa coquille comme pour mener une vie de kyste qu'on prête à l'escargot. La politique nécessite des moyens, c'est une réalité qui, certainement échappe à plusieurs personnes.

Bien avant la présidentielle de

2020, le Togo va organiser les élections législatives dans un an environ. Il s'agira pour chaque parti de se battre pour se tailler



Brigitte Adjamagbo-Johnson (CDPA)

des sièges à l'Assemblée Nationale. Une bonne partie de ces partis politiques dans leurs diversités vont commencer de

nouveau par se mordre le nez. C'est à cette heure des hostilités sans merci que certains partis mourants retrouvent subitement leur vitalité pour se lancer dans la bataille. Le parti au pouvoir comme de coutume restera soudé et uni, mais dans l'opposition, chacun remuera ciel et terre pour empêcher l'union et la cohésion du groupe. A la fin, on nous fera écouter la même chanson qui n'est plus à répéter.

Mais le moment le plus tumultueux, celui qui ressuscite presque tous les partis politiques enterrés, c'est l'élection présidentielle. Pour le camp du parti au pouvoir, le leitmotiv reste celui du changement et du développement dans la continuité et la stabilité. De l'autre côté, le mot fétiche dont

tout le monde se sert à satiété, c'est l'alternance politique. Cela devient presque une incantation lors de la campagne électorale. Les partis de l'opposition conscients du fait que leurs militants n'espèrent que cet événement tant attendu profitent de l'aubaine pour s'ériger en messies sauveurs, voire vendeurs d'illusion. Et toutes les incantations son bonnes pour faire dormir debout les esprits simples.

A la fin, il ne restera qu'à crier à la fraude. Cela dure pour un temps de feu de paille et tout le monde rentre de nouveau dans la léthargie. Ainsi va la politique, un mythe de Sisyphe, un véritable éternel recommencement.

Apo

Mouvements de revendications des enseignants :

La finalisation du statut particulier attendue le Jeudi prochain

Va-t-on vers un dénouement de la crise ?

Un petit espoir renaît depuis que la coordination des Syndicats de l'Education (CSET) a commencé par prendre part au Groupe de Travail (GT) mis sur pied par le gouvernement le 18 janvier dernier.

Le samedi, 04 février 2017 lors de leurs AG synchronisées sur l'étendue du territoire, les enseignants réunis au sein de la CSET avaient accepté d'accorder en majorité un moratoire d'une semaine au gouvernement et au groupe de travail afin de trouver satisfaction au principal point de revendication qui est celui des primes prévues dans le statut particulier. Ce moratoire s'est épuisé le vendredi, 10 février 2017.

Selon le courrier adressé au gouvernement par la coordination des syndicats de l'Education, les mouvements de revendications allaient reprendre ce mardi, 14 février. Visiblement, selon les sources

proches des syndicats de l'éducation, un nouveau moratoire d'une semaine s'impose, mais sans l'aval facile de la base qui n'a plus voulu entendre parler d'une quelconque trêve. Elle souhaiterait que les mouvements de grève reprennent comme convenu aux Assemblées Générales (AG) du samedi, 04 février.

Une seule raison explique en effet la nécessité d'accorder une dernière chance au gouvernement selon les membres de la coordination que nous avons pu contacter : le gouvernement donne en effet la garantie à la CSET et à toutes les parties présentes autour de la table de discussion qu'au terme des travaux de mercredi et jeudi prochains,

une solution serait trouvée au problème du statut particulier. C'est la promesse qui a une fois de plus amené les premiers responsables de la CSET à demander à sa base d'accorder pour une dernière fois quelques jours au gouvernement et au groupe de travail en vue de voir la promesse de l'autorité se traduire dans les faits. Mais d'après des indiscretions, cette nouvelle accalmie sollicitée auprès de la base n'a pas été chose facile à la coordination. Les yeux sont donc rivés sur le jeudi prochain où la fumée blanche est attendue par tous.

En dehors des questions relatives aux avantages du statut particulier de l'enseignement

que sont les primes, le problème de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) aussi a été abordé. Sur ce point, la cellule mise sur pied pour étudier ce dossier a présenté son rapport au Groupe de Travail. Il est demandé à cet effet aux enseignants concernés par les prélèvements de la CNSS de commencer par constituer des dossiers individuels que vont étudier les services compétents en la matière.

Jeudi, le jour du grand espoir est donc attendu, tous les regards sont désormais tournés vers ce groupe de travail et le souhait de tous les acteurs de l'éducation du Togo est que ce jour tant attendu soit celui du dénouement de la crise en vue du retour à la sérénité dans le monde de l'éducation.

Apo

Printemps de la coopération Togo-Allemagne d'Avril prochain à Lomé :

Robert Dussey invite les hommes d'affaires Allemands à y prendre part

La deuxième édition du printemps de la coopération Togo-Allemagne aura lieu à Lomé du 3 à 5 Avril prochains. En prélude à cette rencontre de grande envergure qui est une opportunité entre le Togo et Allemagne de renforcer les liens d'amitié et de coopération, le ministre des affaires étrangères et de la coopération le prof Robert Dussey était en Allemagne vendredi dernier.



Robert Dussey, chef d'ela diplomatie togolaise

Lors d'un colloque économique organisé à Bonn par la Fondation Konrad Adenauer,

il a saisi cette opportunité pour inviter les hommes d'affaires allemands à venir nombreux à Lomé dans le cadre de ce 'Printemps de la coopération Togo-Allemagne'.

Ce colloque, deuxième du genre a connu cette année la participation des pays de l'hinterland comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

Ce forum a réuni d'éminentes personnalités dont M. Günter Nooke, le représentant personnel pour l'Afrique de la Chancelière Angela Merkel, les principaux

responsables de la Fondation Konrad Adenauer ainsi que les représentants de l'Union allemande des entreprises catholiques.

Cette rencontre a pris fin samedi dernier avec de grandes décisions. Aujourd'hui, la diplomatie togolaise est plus tournée vers l'économie. La présence du chef de la diplomatie togolaise à ce colloque témoigne de l'attachement du chef de l'Etat Faure Gnassingbé à la diplomatie économique.

Nouvelle Opinion

Nations Unies/ Présidence du FIDA :

L'ancien Premier ministre togolais Gilbert Houngbo pressenti

Les candidatures à la présidence du FIDA (Fonds international de développement agricole) sont ouvertes. Au total ils sont 7 à postuler à ce poste dont le Togolais Gilbert Houngbo, ancien Premier ministre. Le nouveau président de cette institution onusienne sera connu demain mardi lors du vote qui aura lieu à Rome à l'occasion du Conseil des gouverneurs de cette organisation.

L'ancien Premier ministre Gilbert Houngbo affrontera dans les urnes sept postulants dont un Indonésien, un Mexicain, un Italien, un Marocain, un Turc, un Dominicain et un Suisse.

M. Houngbo bénéficie de

soutiens sans faille avec ses expériences en matière d'expertise internationale. Selon les informations, il est soutenu par l'Union Africaine et la CEDEAO sans reléguer au dernier plan l'appui personnel du président Faure Gnassingbé.

M. Gilbert Houngbo est actuellement directeur général adjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT). Par le passé, il a occupé tour à tour de hautes responsabilités au sein du Système des Nations Unies en l'occurrence le poste de sous-secrétaire général de l'ONU et celui de directeur régional du Bureau du PNUD pour l'Afrique.

L'ancien premier ministre togolais a promis poursuivre le



Gilbert Fossoun Houngbo

programme d'une amélioration institutionnelle continue et de positionnement stratégique

bres.

A travers des dons et des prêts à bas taux, le FIDA travaille avec les populations rurales pauvres, les gouvernements, les donateurs, les organisations non gouvernementales et de nombreux autres partenaires, en mettant l'accent sur des solutions spécifiques à chaque pays, qui peuvent impliquer l'accès des ruraux des populations pauvres aux services financiers, aux marchés, aux technologies, à la terre et autres ressources naturelles.

La Rédaction

Conseil des ministres du 11 Février 2017 :

Trois décrets et un décret de nomination ont été adoptés

Le conseil des ministres s'est tenu samedi dernier au palais de la présidence sous la présidence du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Le conseil a adopté trois décrets, écouté trois communications suivi d'un séminaire gouvernemental et a adopté également un décret de nomination. Lors de ce conseil, il a été décidé la dissolution du corps des gardiens de préfecture. Cette décision se situe dans le cadre de la refondation des forces de défense et de sécurité. Ainsi, ce personnel serait reversé à la gendarmerie. Entre autres décisions prises en conseil des ministres figurent en bonne place le rattachement du corps des sapeurs-pompiers au ministère de la défense et des anciens combattants. Compte tenu de l'importance que revêtent de telles décisions, nous vous proposons l'intégralité du communiqué ayant sanctionné ce conseil.

Le conseil des ministres s'est tenu, ce samedi 11 février 2017, au palais de la Présidence de la République, sous la présidence du Président de la République, Son

Excellence, Monsieur Faure ESOZIMNA GNASSINGBE.

Le conseil a :
- délibéré et adopté trois (03) décrets ;

- écouté trois (03) communications ;
- suivi un séminaire gouvernemental ;
- des divers ;
- et adopté un décret de nomination.

Au titre des décrets

Le premier décret adopté par le conseil porte dissolution du corps des gardiens de préfecture.

Se basant sur les réflexions menées dans le cadre de la refondation des forces de défense et de sécurité, et en prenant en compte l'amputation à ce corps de métiers de l'une de

du FIDA sur la scène internationale du développement s'il est élu mardi prochain.

L'ancien sous-secrétaire général des Nations Unies a expliqué également qu'il investira pour que l'engagement politique soit renforcé aux plans international, régional, national et local.

Très attaché aux principes qui régissent cette institution onusienne, M. Gilbert Houngbo s'est fixé pour objectif d'augmenter considérablement le financement des opérations du FIDA afin de poursuivre la réforme et les améliorations de l'efficacité organisationnelle.

Notons que le FIDA est une institution financière internationale créée en 1977 suite à la Conférence alimentaire mondiale de 1974, organisée en réponse aux crises alimentaires des années 1970. Il compte aujourd'hui 165 pays mem-

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

4ème édition du prix togolais de la qualité: Cinq entreprises de la place récompensées pour leur système de management

De nos jours, bon nombre d'entreprises sont de plus en plus confrontées aux exigences de qualité de leurs produits et services. Une exigence qui les oblige à s'améliorer et à s'adapter à un environnement de plus en plus concurrentiel. C'est face à cette situation que certaines entreprises de la place se sont très tôt illustrées par la performance de leur système de management de la qualité au niveau national et dans la sous-région. Un système qui a créé une dynamique de progrès continu au niveau de ces entreprises et qui a engendré une satisfaction totale des clients.

C'est un résultat qui se traduit par leur bonne organisation interne, leur parfaite maîtrise des processus et aussi par la satisfaction de leur clientèle. Ce qui justifie l'organisation de cette 4ème édition du prix togolais de la qualité et du prix UEMOA de la qualité qui a été célébrée le vendredi 9 février dernier à l'hôtel Radisson Blu. Elle a été présidée par Legzim-Balouki, Ministre du Commerce de l'Industrie, et de la Promotion du secteur privé. Cet événement a connu la présence effective du Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Industrie et de la Promotion du secteur privé accompagné de son collègue de l'UEMOA en charge de l'Entreprise, des Télécommunications et de l'Énergie.

Pour la circonstance, cinq entreprises publiques et privées ont été récompensées à cette 4ème édition du prix togolais de la qualité et du prix UEMOA de la qualité. Elles viennent d'horizons très différents. On trouve entre autres, le Cabinet d'Expertise Comptable (AEC), l'Université FORMATEC et la Brasserie BB-Lomé dans la catégorie prix de l'excellence. La CEB (Communauté Électrique du Bénin) qui décroche le Prix de la maîtrise de la qualité et enfin la CEET (Compagnie Énergie Électrique du Togo), qui aussi a été récompensée pour son engagement qualité.

L'objectif de ce prix togolais de qualité et du prix UEMOA de la qualité est d'amener non seulement les entreprises de la sous-région à s'engager dans la démarche qualité et de les guider vers les certifications, mais aussi d'assurer un meilleur positionnement des produits et services des pays de l'UEMOA sur le marché international. Aussi, c'est une approche qui permet d'instaurer la démarche qualité dans



L'ambassadeur d'Égypte remettant un trophée à M. Folly Bazi Katari de la CEB

les entreprises togolaises afin de les rendre plus compétitives et plus proches des consommateurs. Une des initiatives qui aujourd'hui, cadre bien avec les grands chantiers qui ont été ouverts un peu partout et aussi avec la vision du Chef de l'État qui ne cesse d'innover pour une bonne promotion de la qualité au Togo.

Placée sous le thème "Togo, totale qualité pour une émergence réussie", cette cérémonie consacre cinq entreprises de la place qui ont apporté une précieuse contribution à l'émergence d'une culture qualité au Togo et dans les pays de la sous-région. Un prix qui vient encore encoura-

ger les différents opérateurs économiques et les consommateurs à plus œuvrer pour une promotion de qualité, la recherche, de la



Le Directeur de FORMATEC (dt) recevant son trophée

performance ainsi que de la compétitivité.

A cette 4ème édition, Legzim-Balouki a pour la circonstance

salué les efforts louables des entreprises nationales qui ont très tôt compris l'intérêt de la qualité et qui se sont engagées dans cette démarche non seulement pour une meilleure compétitivité, mais aussi, pour le bien-être des populations, à travers leurs produits et services.

Dans l'intérêt de toujours continuer par pérenniser cet acquis, elle n'a pas manqué de lancer un appel à tous les opérateurs économiques de s'engager dans cette démarche qualité, gage de l'amélioration de leur compétitivité et de leur image de marque.

Kodjovi



Photo de famille des lauréats

Echanges du HCRRUN avec les partis politiques pour le démarrage du processus des réformes : Le CAR recommande un dialogue sincère tel que prévu par l'APG

Depuis quelques jours, les membres du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) ont entrepris une tournée auprès des partis politiques de l'opposition togolaise. Après avoir rencontré l'ANC le 07 février dernier, le HCRRUN avec à sa tête Mme Awa Nana a conféré avec le CAR. Cette rencontre entre le parti du bélier noir de Kouvé et le HCRRUN a eu lieu le vendredi 10 février dernier. La délégation du CAR était conduite par son président national Me Yawovi Agboyibo assisté de quatre membres du bureau national de ce parti. Au menu des discussions figurent en bonne place le sujet sur les réformes politiques au Togo.

Selon le communiqué rendu public par le parti des déshérités, Mme Awa Nana Daboya, présidente du HCRRUN a déclaré lors des échanges que, la rencontre s'inscrit dans le cadre d'une consultation entreprise par la commission créée le 03 janvier dernier au sujet des réformes constitutionnelles et institutionnelles.



Me Yawovi Agboyibo, pdt du CAR

Face à cette déclaration de la présidente du HCRRUN devant la délégation du CAR, la position de ce parti politique est restée inchangée à propos de la mise en place des réformes politiques au Togo. En se référant à sa position exprimée lors de son congrès extraordinaire tenu à Lomé les 13 et 14 janvier dernier, la délégation qui a rencontré les membres du HCRRUN a fait savoir que la commission de réflexion est viciée à la source pour avoir été créée sans concertation avec l'opposition.

Selon le CAR, cette démarche

viole les dispositions et l'esprit de l'Accord Politique Global signé le 20 Août 2006 entre les parties prenantes au dialogue inter togolais dont le CAR. Au regard de cette démarche entreprise par l'institution chapeauté par Mme Awa Nana, il y a lieu de faire remarquer que les partis politiques de l'opposition

sont unanimes qu'il faut, dans ce cas d'espèce recourir à l'APG pour trouver des voies et moyens afin de mettre en place les réformes politiques au Togo. Certes, l'ANC qui a été reçu par cette institution se situe dans cette position de se référer à ce document. Cependant, l'on ne connaît pas la réelle motivation de l'ANC sur cette question. Mais pour le CAR de Me Yawovi AGBOYIBO, il faut privilégier un dialogue franc et sincère avec le pouvoir à propos de ces réformes politiques. Selon les sources sûres et dignes de foi, lors de cette ren-

contre avec le HCRRUN, le président national du CAR a fait observer aux membres de cette institution que le respect de l'APG passe nécessairement par un dialogue avec le pouvoir.

Pour Me Agboyibo dont on connaît la franchise et l'éloquence face à une question d'intérêt national, ce dialogue peut être accompagné par des experts si les parties prenantes le désirent. Au regard de ce qui précède, tout porte à croire que l'opposition et en l'occurrence le CAR recommande un dialogue tel que prévu par l'APG pour la mise en place des réformes constitutionnelles et institutionnelles réclamées par l'opposition dans son ensemble. Le CAR, depuis toujours s'est inscrit dans une politique basée sur le dialogue et la concertation.

Aujourd'hui, avec le retour à la tête du CAR de Me Agboyibo, c'est un signal fort pour le déverrouillage des institutions de la république et cette stratégie du CAR constitue une voie non négligeable pour aller aux réformes.

Tchagnao

Installation du Comité cantonal de développement à Aflao Sagbado :

Le préfet du Golfe invite les membres à plus de volonté dans le travail

Recenser les défis de développement au plan socio économique est l'un des objectifs que poursuivent le gouvernement et les acteurs de développement à la base et les partenaires. C'est aussi une des volontés manifestes des communautés à la base et de toute la population en générale. Une vision que projette le canton d'Aflao SAgbado qui a eu à installer le 08 février dernier le bureau du Comité Cantonal de Développement.



Photo de famille des membre du bureau et du préfet du Golfe, Awaté Hodabalo

C'était au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée sur l'esplanade de la cour royale du chef Sémékonawo Yao et qui a connu l'assentiment et l'adhésion de toute la population. Etaient présents à ce rendez-vous, le Col Awaté Hodabalo, Préfet du Golfe, le président de la délégation spéciale de la préfecture du golfe, Aboka Kossi, le représentant de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Ont également honoré de leur présence, les autorités religieuses et traditionnelles ainsi que les chefs des autres cantons et quartiers.

Ne voulant pas se faire

compter l'évènement, hommes, femmes, vieux, jeunes et enfants ont tous fait le déplacement vers la grande cour royale du Chef.

C'était une ambiance de joie qui animait tout un chacun. Des sons de tam-tams et chants du terroir retentissaient un peu partout. Débutée par une prière de circonstance, cette cérémonie a été confiée dans les mains du seigneur. Ainsi le pasteur Innocent et El Hadj Djobo ont tour à tour imploré la bénédiction du tout puissant pour l'atteinte des objectifs du

Comité Cantonal de Développement.

Ouvrant le bal des allocutions, le représentant du chef canton de Sagbado a tout d'abord souhaité la bienvenue à toute l'assistance et en particulier au Préfet du Golfe qui ne cesse de répondre à leur invitation. Dans son message de rassembleur, il a invité toute la population de Sagbado à collaborer plus avec ledit comité afin qu'ils puissent arriver ensemble à relever les défis de leur canton.

Enfin pour terminer, il a invité

les membres De ce CCD à se soumettre sous l'autorité du chef canton qui a le dernier mot de bénédiction. Après que le nouveau comité a été présenté à toute l'assistance, Gnakouafre-Kouma Modeste, président en exercice de ce CCD a d'entrée de jeux remercié tous ceux qui de près ou de loin ont porté le choix sur sa modeste personnalité. Pour ce qui est de leur chantier, il a promis qu'avec le concours d'ANADEB, ils pourront traduire les problèmes de leur canton en plan d'action, ceux-ci seront déclinés sur une période donnée afin que Aflao Sagbado puisse devenir un canton moderne.

Soucieux du devenir de leurs jeunes sœurs et frères, ils ont pensé relever les défis au plan scolaire, médical, socioculturel et sécuritaire en procédant à la construction des écoles, des lycées et aussi de centres médico-sociaux ainsi que des routes bien éclairées et des centres de loisirs. C'est un parcours qui nécessitent pour sa part une parfaite collaboration des populations, du gouvernement et des partenaires en développement une fois qu'ils auront

localisé une ou des réserves publiques.

Ce nouveau bureau de sept membres a été encouragé tour à tour par le représentant d'ANADEB et le président de la délégation spéciale de la préfecture du golfe qui les ont invités à cultiver en eux l'amour du prochain, l'obéissance, le respect de soi et enfin la volonté de travail car c'est à travers ses vertus qu'ils peuvent arriver eux-mêmes à développer leur canton avant l'apport du gouvernement. Ce sont des mots sur lesquels le préfet du golfe est encore revenu pour faire comprendre à toute la population de Sagbado que leur implication dans le développement communautaire est aujourd'hui impérieuse pour le gouvernement qui aspire au bien être de la population. Il a enfin invité la population à être toujours présent au côté du comité surtout au moment des travaux d'entretien et de salubrité dans le canton.

Rappelons que d'autres commissions ont été aussi mises sur pied pour aider ledit comité dans ses tâches.

Elom

Conseil des ministres du 11 Février 2017 :

Trois décrets et un décret de nomination ont été adoptés

Suite de la page 4

leurs plus importantes missions qui est celle d'assurer la sécurité des établissements pénitentiaires, désormais confiées au corps des surveillants de l'administration pénitentiaire, le présent décret acte la dissolution du corps des gardiens de préfecture au Togo.

L'adoption de ce décret permet de reverser les personnels du corps des gardiens de préfectures à la gendarmerie nationale dont ils font partie intégrante. Ce reversement vient renforcer ainsi l'effectif de la gendarmerie nationale afin de lui permettre de mieux faire face à ses missions traditionnelles à savoir : assurer la protection des personnes et des biens et veiller à la bonne exécution des lois tout en prenant en compte les missions précédemment dévolues au corps des gardiens de préfecture.

Ce décret est donc une rationalisation du dispositif sécuritaire de notre pays pour une meilleure protection des populations.

Le second décret adopté par le conseil porte rattachement du corps des sapeurs-pompiers au ministère de la

défense et des anciens combattants.

Tenant compte des conclusions des travaux menées dans le cadre de la refondation des forces de défense et de sécurité et pour combler le vide juridique né du statut spécial de ce corps qui n'est pas pris en compte ni par la loi n°2007-010 du 1er mars 2007 portant statut général des personnels militaires des forces armées togolaises, ni par les textes d'application de la loi n°92-005 du 19 août 1992, le corps des sapeurs-pompiers est désormais rattaché au ministère de la défense et des anciens combattants.

L'adoption de ce décret permet à ce corps de bénéficier du statut général des personnels militaires des forces armées togolaises et il relèvera désormais de l'armée de terre.

Toutefois, ce corps conserve sa particularité quant à son organisation territoriale qu'aux principes généraux d'exécution du service.

En outre, ce décret permet d'éviter une multiplication des états-majors et des statuts spéciaux pour des corps dont les personnels sont recrutés et gérés dans

les mêmes conditions.

Le troisième décret adopté par le conseil porte fixation du taux de l'intérêt légal au Togo au titre de l'année civile 2017.

En accord avec les dispositions de la loi uniforme relative au taux de l'intérêt légal dans les pays de l'UMOA et sur proposition de la Direction Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, le taux de l'intérêt légal de l'année 2017 est fixé à 3,5437 %.

Il est à préciser que les intérêts légaux représentent l'indemnité due au créancier, à titre de dommages et intérêts moratoires, par le débiteur d'un engagement qui s'acquitte avec retard de l'exécution de celui-ci, à défaut d'un autre taux préalablement fixé par les parties pour le calcul du montant de la réparation, en cas d'exécution tardive.

Au titre des communications

Le ministre de l'environnement et des ressources forestières, le ministre de la sécurité et de la protection civile sont intervenus pour présenter tour à tour :

1. une communication relative à la participation d'une délégation togolaise à la 17ème conférence des parties

à la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (CITES) tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) du 22 septembre au 05 octobre 2016 ;

2. une communication relative à la participation du Togo à la 13ème conférence des Nations Unies sur la biodiversité tenue à Cancun (Mexique) du 02 au 07 décembre 2016 ; et

3. une communication relative au bilan de la sécurité routière et de la criminalité en 2016 au Togo.

Dans sa première communication, le ministre de l'environnement et des ressources forestières, rappelle les enjeux et la vision de cette convention internationale et précise le rôle important que joue le Togo dans l'inscription et la protection de certaines catégories d'espèces, entre autres, les pangolins géants, l'éléphant d'Afrique, les perroquets gris, etc.

En raison des fortes implications économiques et sociales de la lutte pour la préservation de ces espèces, un mécanisme interne de lutte contre le commerce illégal est en cours de finalisation

et un engagement à la formation des agents de tous les corps impliqués dans l'application des dispositions nationales a été, par ailleurs, validé par le conseil.

La seconde communication du ministre chargé des ressources forestières, a trait aux engagements des Etats à intégrer la biodiversité dans toutes les prises de décision et à travailler de manière intersectorielle pour contribuer à sa conservation.

Cette 13ème conférence des Nations Unies sur la biodiversité a été marquée par l'évaluation à mi-parcours des progrès accomplis par le Togo dans la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité ce qui a valu à notre pays les félicitations et la délivrance d'un certificat de bon achèvement.

La troisième communication présentée par le ministre chargé de la sécurité, fait le bilan sécuritaire de l'année 2016 dans les domaines de la criminalité, du trafic des drogues, de la lutte contre le trafic des produits pétroliers, des accidents de la circulation et des différentes interventions de secours d'urgence

Suite à la page 7

RDC: L'opposition et le gouvernement en désaccord sur les obsèques de Tshisekedi

La RDC est toujours dans l'attente d'une date pour le retour de la dépouille d'Etienne Tshisekedi. Le gouvernement congolais et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) ne s'accordent pas sur l'organisation des obsèques du leader de l'opposition.

Mardi 7 février, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende, déclarait que, sur instruction du chef de l'Etat, le gouvernement couvrira toutes les charges de l'organisation des obsèques, annonçant la mise en place d'un comité d'organisation.

De son côté, le secrétaire général de l'UDPS affirme que la famille de l'opposant historique et sa famille politique coordonnent toutes les cérémonies liées aux funérailles. Les autres partenaires ne viennent qu'en appui. En outre, l'UDPS conditionne le rapatriement de la dépouille d'Etienne Tshisekedi par la mise en place du gouvernement issu de l'accord du 31 décembre. Une situation qui inquiète la Voix des sans voix (VSV).

" Même mort, Tshisekedi est capable de mobiliser des marées humaines "

" Les autorités congolaises ont de leur côté un programme qui n'est pas en fait celui de la famille biologique et des deux familles politiques de monsieur Etienne Tshisekedi. Cette confusion fait craindre des violences en République démocratique du Congo parce que monsieur Etienne Tshisekedi n'est pas n'importe qui. Même mort, Tshisekedi est capable de mobiliser des marées humaines, explique Rostin Manketa, le directeur exécutif de défense des droits de l'homme, la Voix des sans voix. Et dans cette confusion où les autorités et les familles biologiques et politiques n'arrivent pas à s'entendre, à harmoniser leur point de vue, il y a fort à craindre qu'il y ait des violences parce que les milliers de militants des deux familles politiques sont derrière leur leader politique et de l'autre côté, nous risquons d'avoir les autorités congolaises qui vont instrumentaliser les forces de l'ordre, ajoutait-il. Et à ce moment-là, il y aurait facilement des violences en République démocratique du Congo, lors du rapatriement du corps et aussi lors des obsèques proprement dites. "

Dans l'accord du 31 décemb-



La dépouille d'Etienne Tshisekedi toujours à l'étranger

re, Etienne Tshisekedi avait été désigné président du Conseil national de suivi de cet accord issu des négociations directes sous l'égide de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco). Après sa disparition à Bruxelles, en Belgique, qui pourra lui succéder à ce poste important dans le contrôle de l'application de l'accord appelé à gérer la transition jusqu'aux élections convenues en décembre prochain ?

" Tout est clair dans l'accord "

Pour la Majorité présidentielle, par la voix du ministre de la Communication, qui siège au bureau politique de cette famille

politique, Lambert Mende Omalanga, il y aura débat pour la désignation d'un nouveau président du Conseil national de suivi de l'accord. Ce que conteste Pierre Lumbi, le président du Mouvement social pour le renouveau (MSR) et de la plateforme G7 (le groupe de 7 parlementaires de 7 partis frondeurs, qui ont quitté la Majorité présidentielle), qui est également membre du conseil des sages du Rassemblement des forces acquises au changement.

Selon lui, les textes sont clairs à ce propos : c'est le président du Conseil du Conseil des sages du Rassemblement qui doit occuper

le poste de président du Conseil de suivi de l'Accord du 31 décembre. " Puisqu'on nous oblige à donner une réponse sur cette question-là, moi je vous dis qu'il n'y a pas de problème. Il n'y a aucun problème. Tout est clair dans l'accord. Vous prenez l'accord et vous le lisez, il n'y a aucun problème.

Rien, même pas une virgule. Le président du Conseil national de suivi de l'accord, c'est le président du Conseil national des sages. On n'a pas dit que c'était Etienne Tshisekedi. C'est clair là-dessus, ça n'a pas été personnalisé, affirme Pierre Lumbi. Vous avez lu, je suis sûr que vous avez lu ce texte. Vous avez vu quelque part où on a écrit " le président du Conseil national de suivi, c'est Tshisekedi intuitu personae. Non. Je pense qu'il faut être sérieux.

Bien entendu, c'est clair que le ministre Mende peut avoir une opinion tout à fait individuelle, personnelle, mais ça n'a rien à voir avec l'accord. Ce qu'il a dit, c'est autre chose. Nos préoccupations actuelles, c'est les obsèques de notre président Etienne Tshisekedi ", conclut le président du MSR.

Source : rfi.fr

Conseil des ministres du 11 Février 2017 :

Trois décrets et un décret de nomination ont été adoptés

Suite de la page 6

ce.

En ce qui concerne la criminalité on note au total 82 cas de braquage, 32 cas de vol à main armée, 92 cas d'homicide volontaire et 829 cambriolages.

Concernant le trafic illicite de stupéfiants, près de 5000 kilogrammes de drogues, plus de 10 000 kilogrammes de psychotropes et 45 000 kilogrammes de médicaments illicites ont été saisis.

Pour ce qui est du trafic illicite de produits pétroliers, on note une véritable baisse des saisies qui s'explique par les difficultés rencontrées par les opérations de saisie d'une part, la méfiance des trafiquants, et la baisse du trafic d'autre part. Au total, ont été saisis, environ 500 000 litres de carburant, 184 véhicules, 93 motos non immatriculées et 27 personnes ont été, par ailleurs, déferées.

En matière d'accident de circulation, on déplore 5.393 cas d'accidents ayant entraîné 514 décès et 6846 blessés courant l'année 2016.

Les interventions des sapeurs-pompier en matière de secours d'urgence se chiffrent pour l'année 2016 à 5.501 interventions.

Le conseil, au vu de ces résultats, a instruit le ministre de la sécurité et de la protection civile à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer au maximum la protection des personnes et des biens.

Par conséquent, le conseil appelle les populations à plus de civisme et notamment au respect du code de la route et à aider le ministère de la sécurité dans sa mission de protection.

Le conseil condamne, par ailleurs, les lynchages et actes de vindictes populaires en augmentation et rappelle que nul n'a le droit de se rendre justice.

Au titre du séminaire gouvernemental

Le conseil a suivi, la présentation de la politique nationale de protection civile horizon 2030.

Cette présentation, faite par le ministre de la sécurité et de la protection civile et ses collaborateurs, présente le diagnostic, la vision, les missions, les objectifs, de même que les axes stratégiques, les actions et le financement de cette politique nationale.

Il apparaît que les catastrophes naturelles ainsi que les changements climatiques ne ces-

sent de croître dans le monde et n'épargnent pas notre pays le Togo. L'évaluation des différents plans d'intervention montre des limites essentiellement dues à un problème de coordination institutionnelle, à l'insuffisance des moyens et des capacités d'action.

L'objectif de cette nouvelle politique nationale de protection civile est d'assurer les conditions nécessaires à une préparation du pays à mieux lutter contre les catastrophes et menaces en vue de renouer avec la croissance accélérée durable et inclusive à travers trois axes stratégiques à savoir : promouvoir la stratégie de prévention et de préparation face aux risques et catastrophes, promouvoir la stratégie de riposte contre les risques et catastrophes et renforcer les capacités de résilience des populations face aux catastrophes.

En divers

Le ministre de la fonction publique a rendu compte au conseil des élections intervenues au Conseil National du Patronat du Togo le 03 février 2017, supervisées par la Fédération des Organisations des Patronats

d'Afrique de l'Ouest (FOPAO).

Le nouveau président élu du Conseil National du Patronat (CNP) est Monsieur Tamegnon Laurent qui prendra officiellement fonction le 01 avril 2017.

Toujours en divers, le ministre de la sécurité et de la protection civile a rendu compte au conseil des événements survenus à Takpamba (préfecture de l'Oti) dans la nuit du 08 au 09 février 2017 relatifs à un braquage d'un commerçant qui a occasionné trois (03) décès.

Les présumés coupables se sont enfuis mais deux (02) ont été appréhendés. Ces événements ont malheureusement occasionné des réactions des populations locales au cours desquelles on a eu à déplorer cinq (05) décès,

des déplacements des populations et des dégâts matériels importants.

Le conseil condamne fermement ces actes de violence et présente ses condoléances aux familles éplorées. Il invite la population au calme et la rassure que les investigations sont en cours pour situer les responsabilités.

Au titre des nominations Le conseil a procédé à la nomination du Directeur de Cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice et des relations avec les institutions de la République, chargé des droits de l'Homme.

Fait à Lomé le 11 février 2017
Le Conseil des ministres



Communiqué de presse



REGULARISATION DES DELAIS DE VALIDITE DES COMPTES CLIENTS

Lomé, le 11 février 2017- TOGO CELLULAIRE informe son aimable clientèle que dans la journée du vendredi 10 février, elle a procédé à la correction d'une anomalie sur les comptes clients. En effet certains clients avaient induit les délais de validité des comptes excédant plusieurs années.

En réalité, depuis novembre 2012, chez TOGO CELLULAIRE les délais de validité des recharges sont plafonnés à 4 mois pour le délai d'émission des appels et 5 mois pour le délai de réception. Ceci implique qu'aucun numéro sur le réseau TOGOCEL ne peut avoir à la date du 10 février 2017 une validité d'émission des appels dépassant la date du 10 juin 2017 d'où cette régularisation.

La Direction Générale présente toutes ses excuses à sa clientèle concernée pour les désagréments causés par ce réajustement et la rassure par la même occasion qu'il n'y aura aucune incidence sur la validité des crédits des comptes.

TOGO CELLULAIRE vous remercie pour votre compréhension et vous témoigne une fois encore toute sa reconnaissance pour votre fidélité.

Pour obtenir plus d'informations : togocel@togocel.tg ou appelez le 888.

Vous pouvez aussi accéder à notre page Facebook : www.facebook.com/Togocel

Ou à notre site web : www.togocel.tg

Contact presse : Mlle OURO SAMA Djawadatou : 92277170.

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1^{er} Juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évertue en 18 ans d'existence à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. Affoh ATCHA-DEDJI.